

# Organisation de la sauvegarde des données métier

## 1. Périmètre des données concernées

Les sauvegardes doivent couvrir l'ensemble des données critiques de l'environnement. Soit :

- Bases de données ERP Open-Prod (données métier, référentiels, historiques). Celles si se trouvent en général sous /var/lib/postgresql/xx/main/base (ou xx correspond à la version de PostgreSQL)
- Bases de données Jasper Server - pour la V9 uniquement (rapports, modèles, définitions) sous /opt/jasperserver\_7.2.0/PostgreSQL/data/base
- Fichiers de GED système et client (fichiers système, éditions, documents joints, pièces comptables, documents métiers)
  - Fichiers GED client (un dossier par base) : /etc/openprod\_home/filestore/share/Openprod/documents/
  - Fichiers GED système (un dossier par base) : /etc/openprod\_home/filestore/share/Openprod/filestore/
- Fichiers applicatifs et de configuration essentiels (paramétrage, scripts, connexions, éléments nécessaires à une restauration fonctionnelle, versions applicatives)
  - Fichier Open-Prod de configuration : /etc/openprod\_home/openprod-server.conf
  - Fichier PostgreSQL de configuration : /etc/postgresql/16/main/postgresql.conf
  - Fichier PostgreSQL de connexion : /etc/postgresql/16/main/pg\_hba.conf

## 2. Responsabilités de l'éditeur (Open Prod)

L'éditeur Open Prod est responsable de la conception logicielle de la solution et de la mise à disposition des mécanismes d'extraction des données.

À ce titre, l'éditeur :

- Propose, développe et maintient les outils et fonctionnalités permettant l'extraction des données, notamment : Mécanismes d'export des bases de données, Accès aux données GED, Outils ou fonctionnalités d'export pour Jasper Server.
- Garantit que les données de l'ERP sont techniquement extractibles dans des formats standards et exploitables.
- Assure la compatibilité des outils d'extraction avec les versions supportées de la solution.
- Met à jour les outils d'extraction dans le cadre des évolutions du produit.

L'éditeur n'est pas responsable : de l'exécution des sauvegardes, du stockage des données, de la politique de rétention ni des tests de restauration.

### **3. Responsabilités de l'intégrateur**

L'intégrateur intervient comme tiers expert entre l'éditeur et le client. Il est responsable de la présentation, de l'appropriation et de la documentation des outils fournis par l'éditeur.

À ce titre, l'intégrateur doit :

- Identifier et cartographier les données critiques à sauvegarder dans l'environnement client.
- Présenter et expliquer au client les outils d'extraction mis à disposition par l'éditeur Open Prod.

Documenter leur utilisation :

- Procédures d'export,
- Prérequis techniques,
- Contraintes de cohérence applicative,
- Formats et volumétrie des données.

Mettre à disposition, le cas échéant, des scripts ou procédures complémentaires facilitant l'exploitation des outils de l'éditeur. S'assurer que les méthodes proposées permettent une restauration fonctionnelle sur un environnement équivalent.

L'intégrateur ne réalise pas les sauvegardes opérationnelles, sauf prestation explicitement contractualisée.

### **4. Responsabilités du client (DSI / Exploitation)**

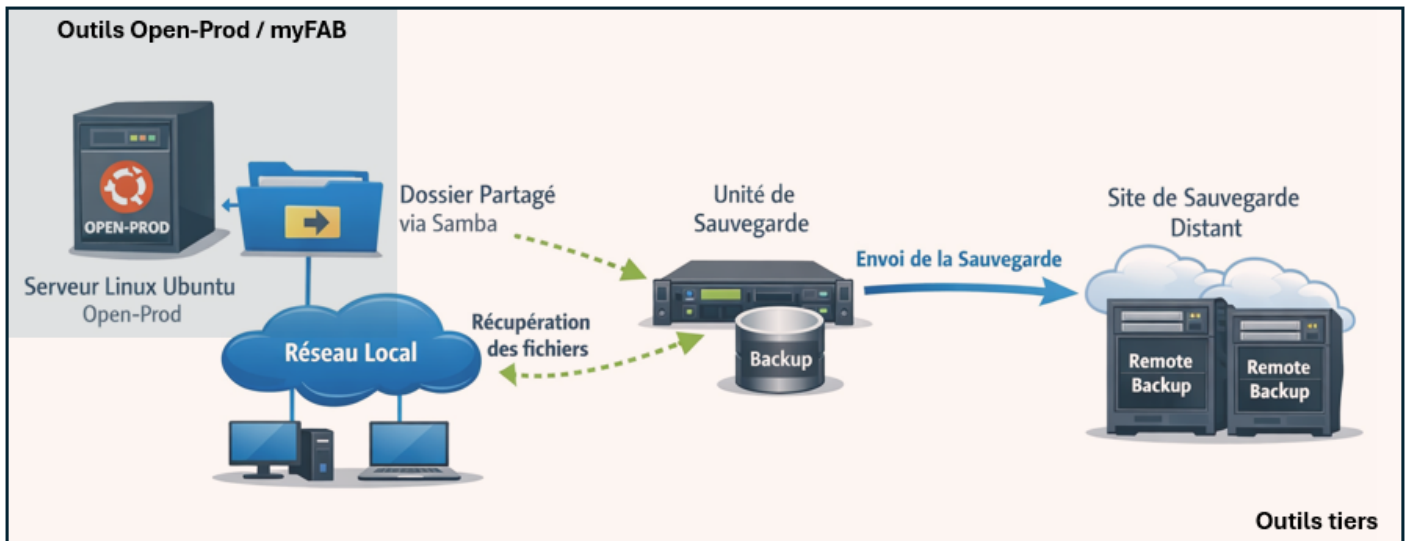
Le client, via sa DSI ou son équipe d'exploitation, est pleinement responsable de la stratégie de sauvegarde et de son exécution au travers des éléments communiqués dans ce document.

### **5. Mise en œuvre**

Le client doit :

- Récupérer régulièrement les données extraites à l'aide des outils fournis par l'éditeur et documentés par l'intégrateur.
- Mettre en œuvre les outils de sauvegarde (solutions de backup, automatisation, supervision).

Schéma de principe :



## 5.1 Définition de la politique de sauvegarde

La DSI définit et formalise :

- Le mode de sauvegarde (sauvegarde complète, sauvegarde incrémentielle ou différentielle, etc.)
- La fréquence de sauvegarde (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, etc.)
- La politique de rétention : journalier, hebdomadaire, semestriel, annuel, selon les exigences métier, réglementaires et légales.
- Les supports de sauvegarde (stockage interne, stockage externe ou déporté, unité de stockage amovible, bandes, site distant
- ou secondaire., etc.)

## 5.2 Contrôle et exploitation

Le client est responsable de :

- La vérification régulière de l'exécution des sauvegardes,
- La sécurisation des données sauvegardées (accès, chiffrement, conservation),
- La réalisation de tests de restauration périodiques,
- L'intégration de l'ERP Open-Prod dans le Plan de Continuité d'Activité (PCA) ou Plan de Reprise d'Activité (PRA) de l'entreprise.

Les informations suivantes présentent l'ensemble des outils mis à disposition pour extraire les données métier.

Revision #7

Created 7 April 2026 08:47:37 by Jacques LEGAT

Updated 7 April 2026 15:09:00 by Jacques LEGAT